

PROJET
HERBE



A 2007-2010
POUX

Réduire le pollen de l'herbe
à poux : **mission réaliste**

Le succès d'une communauté mobilisée



TABLE DES MATIÈRES

- 4 Le projet herbe à poux 2007-2010 :
une expérience à succès
- 5 Collectivement acceptable
- 7 Incontestablement efficace
- 13 Manifestement équitable
- 14 Étonnamment faisable
- 16 Une expérience à reproduire

MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

L'herbe à poux est un problème important de santé publique pour lequel nous souhaitons tous trouver des solutions dans le but d'améliorer la santé de toutes les populations du Québec qui y font face.

L'outil de mobilisation qui vous est présenté est le résultat d'un travail important de collaboration entre différents partenaires des secteurs municipaux, gouvernementaux, industriels et privés. Tous ont cru au contrôle du pollen de l'herbe à poux et les résultats du projet de Salaberry-de-Valleyfield démontrent qu'il est possible de le faire.

Je vous invite donc à vous engager avec les acteurs-clés de vos localités dans un travail de contrôle de l'herbe à poux pour l'amélioration de la qualité de vie de vos concitoyens.

Alain Poirier

Directeur national de santé publique

Édition

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le présent document n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN : 978-2-550-62172-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2011

MOT DU MAIRE

Pour la santé de nos citoyens

Je me souviens encore qu'il y a quatre ans, c'était presque un saut dans l'inconnu. Après ces quatre années d'engagement pour le contrôle de l'herbe à poux, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ne regrette pas d'avoir fait le grand saut. L'objectif poursuivi par la Ville, en tant que membre du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, c'est d'abord la santé de ses citoyens. Je demeure convaincu que la santé n'est pas seulement l'affaire du réseau de la santé et des services sociaux, c'est aussi l'affaire des municipalités.

Lorsque nous avons appris que près d'une personne sur six était allergique au pollen de l'herbe à poux au Québec, notre décision de nous investir davantage dans le contrôle d'une des plantes les plus allergènes allait de soi. Pour y arriver, faire cavalier seul n'aurait pas été réaliste. Il nous a fallu impliquer des partenaires convaincus, compter sur des gestionnaires engagés, informer les citoyens de nos actions et, surtout, recourir à des solutions techniques simples et peu coûteuses.

L'important, c'est de planifier, définir des étapes d'intervention, s'assurer que l'ensemble des acteurs de la collectivité disposent des mêmes informations et insister sur l'action concertée, un incontournable pour la gestion de l'herbe à poux.

En 2011, pour la Ville et ses partenaires, l'heure n'est pas encore au bilan, mais plutôt au maintien de notre engagement envers la population et les personnes allergiques. En quatre ans, nos actions ont conduit à une diminution du pollen à Salaberry-de-Valleyfield. Nous ne devons pas nous arrêter maintenant. Je souhaite que d'autres élus aux prises avec l'herbe à poux constatent qu'ils peuvent, avec leurs partenaires, réduire le pollen de la plante sur leur territoire. Plus nous serons nombreux à emboîter le pas aux municipalités et villages qui ont adopté un plan d'actions concertées de l'herbe à poux dans leur communauté, plus nos citoyens jouiront d'une meilleure santé.

Denis Lapointe

Maire de Salaberry-de-Valleyfield

LE PROJET HERBE À POUX 2007-2010: UNE EXPÉRIENCE À SUCCÈS

Pourquoi intervenir sur l'herbe à poux ? La réponse est assez simple : pour améliorer la santé et la qualité de vie des personnes allergiques. Comment s'y prendre ? En agissant de façon concertée, avec des acteurs ciblés. Trois éléments sont essentiels pour la gestion concertée de l'herbe à poux : la responsabilité collective, les actions ciblées et la persévérance.

L'herbe à poux : un facteur de risque à la santé sur lequel on doit agir

Selon la directrice de santé publique de la Montérégie, la docteure Jocelyne Sauvé, les résultats de la récente Enquête québécoise sur la santé de la population montrent que les pollens sont la source d'un important problème de santé publique. « En 2008, trois Québécois sur quatre attribuaient aux pollens leurs symptômes de rhinite allergique. Bien entendu, d'autres facteurs comme la poussière et les moisissures peuvent déclencher des symptômes de rhinite allergique, mais ce sont vraiment les pollens qui en sont la première cause. Ce qui est préoccupant aussi, poursuit la docteure Sauvé, ce sont les répercussions locales des changements climatiques. L'allongement des saisons polliniques et l'accroissement des concentrations de pollen d'herbe à poux laissent croire que la population allergique sera en augmentation au cours des prochaines décennies. »

Le pollen de l'herbe à poux est l'un des plus allergènes au Québec. La docteure Sauvé souligne que 9 % de la population a reçu un diagnostic d'allergie à l'herbe à poux au cours de sa vie. « Si on se fie seulement aux diagnostics médicaux faits lors de consultations médicales, on sous-estime l'impact du pollen de l'herbe à poux sur la population. Comme plusieurs personnes ne consultent pas, la réalité correspondrait plutôt au double de personnes atteintes. » Selon une étude de la direction de santé publique (DSP) de la Montérégie, dans les régions où il y a présence connue d'herbe à poux, près d'une personne sur cinq âgée de cinq ans et plus souffre d'allergie causée par son pollen (rhinite, conjonctivite, aggravation de l'asthme, altération de la qualité de vie).

La directrice de santé publique est claire : « Puisqu'il n'existe pas de traitement curatif, sauf par la désensibilisation, la principale mesure préventive de l'allergie au pollen de l'herbe à poux est entre les mains des communautés... agir pour réduire les

concentrations de pollen dans l'air ! » De la fin juillet jusqu'aux premiers gels, le pollen de l'herbe à poux limite les personnes allergiques dans leurs activités à l'extérieur et diminue, pour plusieurs, la jouissance de la courte période estivale.

Depuis les années 2000, la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) et les DSP des régions aux prises avec l'herbe à poux font la promotion de l'application de mesures de contrôle de la plante auprès de nombreuses organisations. La TQHP et les DSP invitent les organisations à agir de façon concertée et complémentaire au sein de leur communauté, estimant qu'une intervention individuelle sera insuffisante pour réduire les symptômes de rhinite chez les personnes allergiques.

Auparavant, aucune étude n'avait évalué l'impact sur la qualité de vie des personnes allergiques d'une gestion concertée de l'herbe à poux. Devant cette situation, la TQHP a mis en place le Projet Herbe à poux 2007-2010 dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Ainsi, ce projet a pris la forme d'un plan d'actions concertées avec le milieu visant à améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie des personnes allergiques.

COLLECTIVEMENT ACCEPTABLE

Dès sa mise en place, le Projet Herbe à poux 2007-2010 a été bien reçu et accepté de la communauté de Salaberry-de-Valleyfield. En 2007, un trio de partenaires a su rallier des partenaires incontournables autour de la mobilisation de la communauté. En 2010, un peu plus de 400 organisations locales des secteurs agricole, industriel, institutionnel, commercial, etc., contrôlaient la plante sur les terrains sous leur responsabilité ou appuyaient activement le projet, en l'absence d'herbe à poux sur leurs terrains.

La mobilisation du milieu

Dès 2007, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît ainsi que Crivert, un organisme environnemental, se sont associés pour former un comité de mobilisation de la communauté. Ce comité a reçu un appui collectif important, car une dizaine de partenaires s'y sont joints. Par la suite, un plan triennal d'actions concertées pour le contrôle de l'herbe à poux a été élaboré dans sept secteurs d'activité ciblés, soit les voies de transport et les secteurs agricole, commercial, industriel, institutionnel, municipal et résidentiel.

La mobilisation de la communauté a été significative à compter de la deuxième année, et la participation au plan d'actions concertées s'est concrétisée en peu de temps. En 2010, 414 organisations contrôlaient l'herbe à poux sur les terrains sous leur responsabilité ou appuyaient activement le projet, en l'absence d'herbe à poux sur leurs terrains.

« C'EST À LA FOIS LES VILLES ET LES CSSS QUI Y GAGNENT »

En s'associant au contrôle de l'herbe à poux avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, le CSSS du Suroît a montré le rôle qu'il peut jouer pour favoriser l'action communautaire sur un problème de santé publique. La directrice du réseau famille, services généraux et santé publique du CSSS, madame Ginette Pariseault, souligne l'importance de la mise en commun des efforts : « Réussir un projet comme celui de l'herbe à poux revient à donner priorité à des actions concrètes auprès de différents partenaires. Le fait de travailler ensemble, dans un réseau intégré de services, donne beaucoup plus de force et d'impact. » Elle n'hésite pas à suggérer aux CSSS qui ne se sont pas encore engagés dans le dossier de l'herbe à poux « de se donner des priorités d'actions communes ».

Projet Herbe à poux 2007-2010

Un choix d'intérêt collectif : réduire le pollen pour le bien-être des personnes allergiques

Organisations locales

Producteurs agricoles, industries, institutions, commerces, citoyens

Partenaires incontournables

MTQ, UPA, Société Vélo Berge,
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

DSP
de la Montérégie

Ville
Services municipaux

CSSS du Suroît
Crivert

LES INCONTOURNABLES

L'expérience de Salaberry-de-Valleyfield a mis en lumière l'importance de bien cibler les partenaires à impliquer dans un plan d'actions concertées. Les partenaires incontournables (gestionnaires de terrains ayant un fort potentiel d'infestation, tels que les bords de routes, les lieux de dépôt à neige et les terrains industriels) sont ceux qui, sans leur adhésion, risquent de mettre en péril l'atteinte des objectifs poursuivis. D'autres partenaires ont une clientèle sensible qui justifie leur implication (milieu de la santé, milieu scolaire). En zone rurale, il est pertinent d'associer les représentants du milieu agricole, bien que les niveaux d'infestation des terres soient généralement bas. Il n'est pas nécessaire de mobiliser tous les acteurs d'une communauté.

Les partenaires du comité de mobilisation de la communauté

- ▶ Ministère des Transports du Québec (MTQ), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
- ▶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest
- ▶ Syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Louis-de-Gonzague
- ▶ Société Vélo Berge, MRC de Beauharnois-Salaberry
- ▶ Hydro-Québec
- ▶ Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- ▶ Recycor Caoutchouc
- ▶ Canadien National
- ▶ Pharmaprix
- ▶ Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield
- ▶ Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Plus de 86 % des organisations participant au projet considèrent que le contrôle de la plante se fait par des moyens efficaces et des méthodes faciles à appliquer, et que tous sont responsables de contrôler la plante.

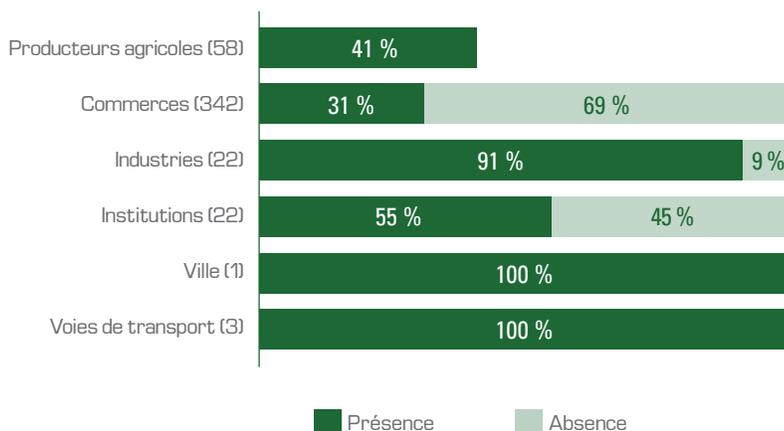
UN PLAN D' ACTIONS CONCERTÉES BÂTI SUR LES CONNAISSANCES DU MILIEU

Selon Denis Gervais, biologiste et trésorier pour Crivert, « la mise en place du comité de mobilisation a été essentielle pour permettre l'adaptation du plan d'actions concertées à la réalité des divers acteurs de la communauté.

Quelques réunions de consultation ont permis aux membres du comité de mieux définir leurs enjeux et d'établir des liens plus étroits entre eux. Le comité a aussi permis la mise en place d'un groupe de personnes influentes qui ont diffusé des documents d'information produits par la suite, comme le bulletin Flash herbe à poux qui était une belle initiative. Ce bulletin électronique envoyé aux participants du projet favorisait une synchronisation des actions dans la ville. »

En fixant des objectifs réalistes de participation des organisations par secteur d'activité, les membres du comité de mobilisation de la communauté ont donné les bases de l'approche terrain et de l'évaluation. La mobilisation a par la suite été essentiellement coordonnée par le trio de partenaires formé de la Ville, du CSSS et de Crivert.

Répartition des organisations mobilisées par secteur, en fonction de la présence ou non d'herbe à poux



Un soutien à la mobilisation : la communication

L'Unité des communications de la Ville, le CSSS du Suroît et Crivert ont établi un plan de communication révisé annuellement pour s'adapter à l'évolution du projet. Les objectifs étaient d'assurer la visibilité du projet et de mettre en vitrine les organisations engagées dans le contrôle de l'herbe à poux. La reconnaissance des organisations engagées est indispensable pour susciter l'adhésion d'autres acteurs de la communauté. Une des actions marquantes du volet de la communication, c'est la création du bulletin électronique Flash herbe à poux, qui a permis de maintenir le contact pendant quatre ans avec les acteurs mobilisés.

LA COMMUNICATION AU CSSS DU SUROÎT

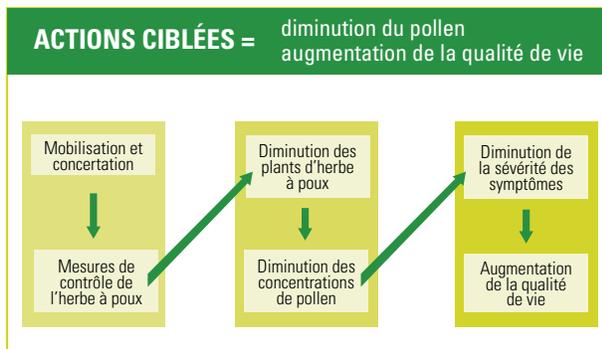
« En participant au comité de mobilisation du Projet Herbe à poux 2007-2010, je me devais de servir de relais auprès des collègues et des employés de l'organisation, explique Nicolas Bessette, directeur adjoint des ressources techniques au CSSS du Suroît. Je n'étais pas seul à être préoccupé par l'herbe à poux, on était plus de 800 au CSSS ! Pendant les quatre étés du projet, j'ai fait suivre sur notre intranet le bulletin saisonnier du comité, le bulletin Flash Herbe à poux. Je suis pas mal persuadé que, maintenant, presque tout le monde au CSSS sait à quoi ressemble la plante et comment la contrôler. »

INCONTESTABLEMENT EFFICACE

Le Projet Herbe à poux 2007-2010 a été une réussite. À Salaberry-de-Valleyfield, la qualité de l'air s'est améliorée, et les personnes allergiques ont rapporté des symptômes d'allergie moins importants et une amélioration de leur qualité de vie.

Une démarche sous la loupe

La mobilisation de la communauté a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse grâce à la contribution volontaire des participants au projet. Pour évaluer l'impact de la lutte contre l'herbe à poux sur la qualité de vie des personnes allergiques, une équipe de recherche composée de la DSP de la Montérégie et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a collecté des données sur l'application des mesures de contrôle de l'herbe à poux par les acteurs locaux mobilisés pendant trois étés à Salaberry-de-Valleyfield (de 2008 à 2010). De plus, des données sur les densités de plants, les concentrations de pollen et les symptômes d'allergie chez 440 adultes allergiques ont été collectées durant quatre étés à Salaberry-de-Valleyfield et dans une ville témoin, où aucun plan d'actions concertées n'était mis en place.



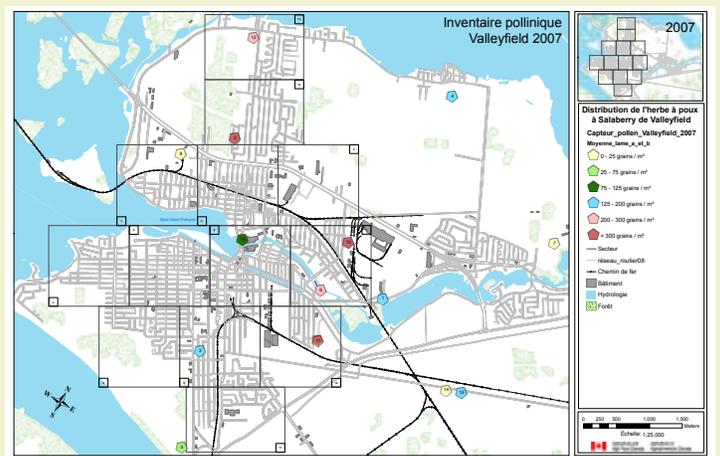
Le pollen dans l'air: un suivi méticuleux

Afin de suivre la qualité de l'air à Salaberry-de-Valleyfield et dans la ville témoin, l'équipe de recherche a découpé les territoires en secteurs de 1,5 km², pour un total de 13 secteurs à Salaberry-de-Valleyfield et de 18 dans la ville témoin.

Le suivi a nécessité l'utilisation de 28 capteurs de pollen installés à 1,5 m de hauteur, de sorte qu'ils reflètent la qualité de l'air dans 5 types d'habitats: milieu résidentiel, milieu agricole, milieu industriel, espaces verts publics et privés, secteurs de construction résidentielle et dépôts à neige. Deux capteurs additionnels, situés sur des édifices à une hauteur de 15 m, ont permis de mesurer le niveau régional de pollen.

L'échantillonnage du pollen a été réalisé le matin, entre 7 h et 11 h, soit au moment de la libération maximale du pollen par les plants. Les mesures ont été réalisées 2 fois par semaine au début du mois d'août et, par la suite, pendant 12 jours consécutifs.

Inventaire pollinique Valleyfield 2007



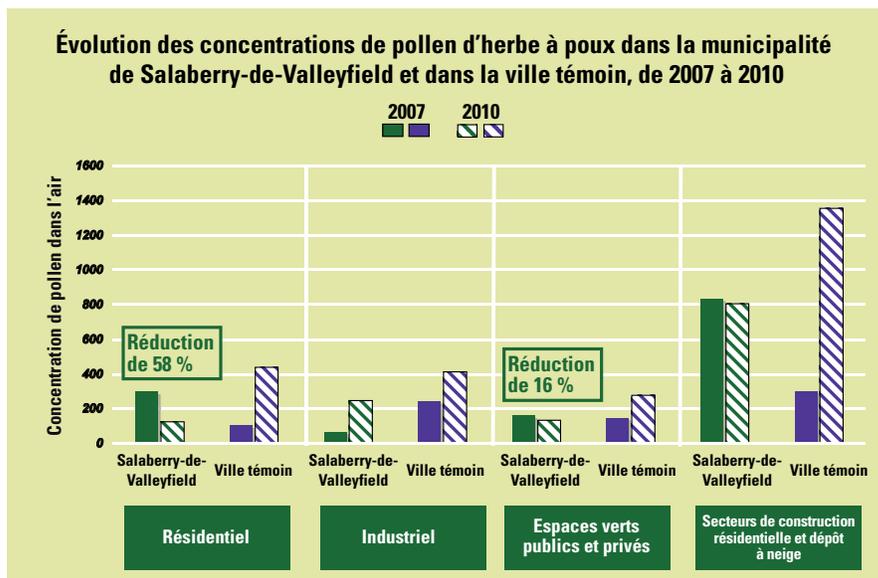
L'abondance de l'herbe à poux le long des routes et autoroutes du Québec est en partie attribuable à l'épandage des sels de déglacage en hiver, ce qui rend le milieu très salin et peu favorable à la croissance d'autres plantes que l'herbe à poux. Pour des raisons de sécurité, aucune mesure de pollen n'a été réalisée à ces endroits.

Une qualité de l'air améliorée : diminution du pollen

Les résultats obtenus montrent qu'après une intervention de trois ans, les concentrations de pollen ont diminué significativement dans certains habitats à Salaberry-de-Valleyfield, soit de 58 % dans le milieu résidentiel et de 16 % dans les espaces verts publics et privés, alors qu'elles ont fortement augmenté dans la ville témoin.

Selon les résultats :

- ▶ de façon générale, les concentrations de pollen ont évolué à la baisse entre 2007 et 2010 à Salaberry-de-Valleyfield;
- ▶ à la fin de l'étude, les concentrations de pollen mesurées dans le milieu résidentiel étaient quatre fois moindres à Salaberry-de-Valleyfield que dans la ville témoin;
- ▶ les concentrations de pollen étaient deux fois moins élevées dans le milieu industriel et les espaces verts publics et privés à Salaberry-de-Valleyfield;
- ▶ en 2010, dans les deux villes, les concentrations les plus élevées sont observées dans les secteurs où sont présents des terrains en construction ou un lieu d'élimination de neige.



Une moins grande quantité de plants d'herbe à poux

À Salaberry-de-Valleyfield, le contrôle de l'herbe à poux a eu un effet significatif sur le nombre de plants. En 2010, dans la municipalité, les quantités de plants étaient diminuées dans tous les habitats, sauf dans les espaces verts publics et privés. Il était même difficile de trouver de l'herbe à poux sur les terrains résidentiels, comparativement à 2007. Par contre, dans la ville témoin, les quantités de plants sont restées semblables entre 2007 et 2010.

Cependant, certains endroits se sont révélés problématiques à Salaberry-de-Valleyfield, par exemple le milieu industriel, les dépôts à neige et les bords de routes. Ces deux derniers habitats présentent des conditions très difficiles pour les végétaux, mais l'herbe à poux s'y installe aisément. Ces habitats comportent d'importantes banques de graines d'herbe à poux dans le sol. Ces graines peuvent être en dormance pendant plusieurs années avant de germer. Seul un contrôle annuel et efficace de la plante dans ces habitats permettra une réduction progressive de la banque de graines dans le sol.

Méthodes de contrôle utilisées en 2010 par les acteurs mobilisés à Salaberry-de-Valleyfield*

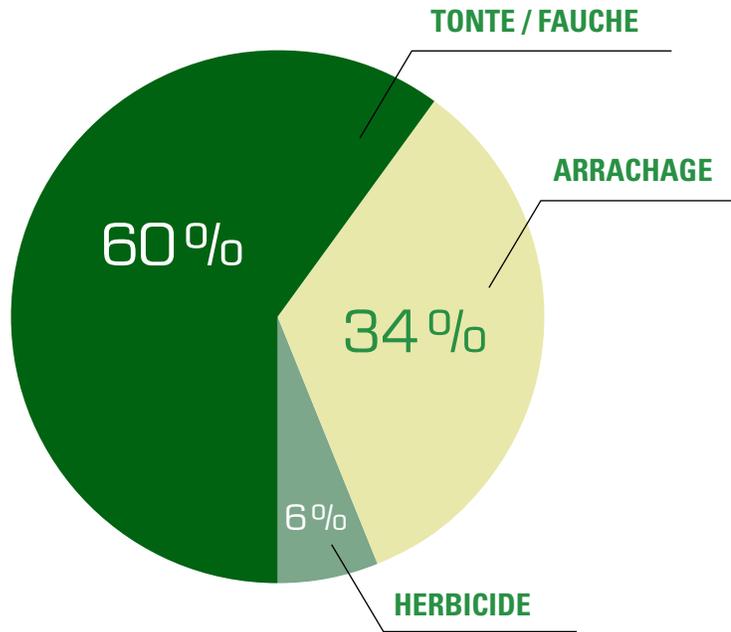
LES MESURES DE CONTRÔLE

Différentes mesures de contrôle de l'herbe à poux sont utilisées au Québec. Elles varient en fonction du site sur lequel elles sont appliquées. Ainsi, les mesures utilisées sur des terres en culture seront différentes de celles pratiquées par une municipalité sur les bords de routes.

Ces mesures peuvent entraîner la mort de la plante (ex. : arrachage, herbicide, brûlage, eau saline) ou bien réduire l'émission de pollen dans l'air et la production de graines (ex. : tonte, fauche). D'autres mesures existent pour prévenir l'établissement de la plante (ex. : paillis, couvert végétal compétitif).

Une lutte intégrée de l'herbe à poux favorisant l'emploi de différentes mesures complémentaires, dont l'établissement de plantes vivaces, peut maintenir les populations d'herbe à poux à leur plus bas.

La tonte ralentit la croissance de la plante et réduit la production de pollen et de graines (semences). Son efficacité a été démontrée dans le cadre du Projet Herbe à poux 2007-2010. Tout au long du projet, des spécialistes en mauvaises herbes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont fait connaître aux acteurs mobilisés les bons moments pour intervenir sur l'herbe à poux. Si la tonte est appliquée en fonction de la croissance de la plante, elle gagne en efficacité.



*excluant le secteur agricole

La tonte (ou fauche) a nettement été privilégiée par les acteurs mobilisés à Salaberry-de-Valleyfield ; elle a été pratiquée par 60 % d'entre eux. La majorité des terrains de grandes superficies, ou ceux fortement colonisés par l'herbe à poux, ont fait l'objet de tontes réalisées à différentes fréquences au cours de la saison. Quant à l'arrachage, il a été privilégié sur de petites parcelles, faiblement colonisées par l'herbe à poux (par exemple : milieu résidentiel), ou lors d'évènements de mobilisation des citoyens.

La tonte est abondamment utilisée pour l'entretien de la végétation sur les bords de routes au Québec. Il n'est donc pas surprenant que la municipalité et le MTQ aient utilisé la tonte sur leurs bords de routes et d'autoroutes. Étant donné que la tonte fait généralement déjà partie du programme d'entretien régulier des terrains et qu'elle mobilise peu de ressources supplémentaires, elle apparaît comme le moyen privilégié par une majorité d'acteurs.

LE CONTRÔLE ANNUEL DE L'HERBE À POUX : UNE OPÉRATION COÛTEUSE ?

Le directeur du Service de l'environnement et des travaux publics de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Denis Larochelle, évoque l'idée de coûts raisonnables. Il estime que «pour 20 000 \$, soit l'ajout annuellement d'une période de tonte sur tous les terrains municipaux et sur 170 km de routes, la Ville a pu assurer le contrôle de l'herbe à poux». La Ville entretient aussi 346 km de rues à l'aide d'un balai mécanique adapté pour les circonstances. Les frais annuels des activités de mobilisation intensive réalisées auprès de la communauté sont évalués à 15 000 \$.

Plusieurs facteurs influencent les coûts de la gestion de l'herbe à poux et varieront d'une municipalité à l'autre : le choix des méthodes de contrôle, les moyens retenus pour la mobilisation, le recours à des ressources humaines internes.

Une mesure efficace de contrôle de l'herbe à poux: la tonte répétée

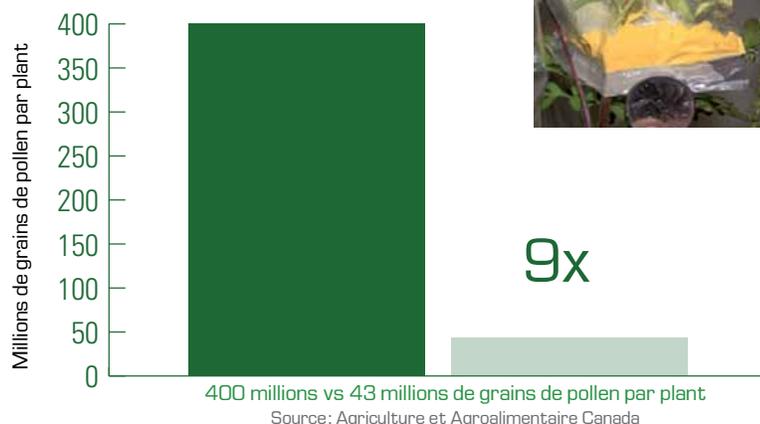
En 2007, Agriculture et Agroalimentaire Canada amorçait une recherche sur l'efficacité de la tonte sur l'herbe à poux. L'objectif était d'évaluer l'effet de la tonte sur la production de pollen et de graines de l'herbe à poux, en supposant que les fleurs d'un plant tondu produisaient moins de pollen que les fleurs d'un plant intact. L'expérience a été conduite en fonction de la hauteur de coupe généralement utilisée sur les véhicules d'entretien des bords de routes, soit à 10 cm du sol.

« Deux tontes par été, pratiquées chaque fois que l'herbe à poux atteint 25 cm de hauteur, permettent de réduire de neuf fois la quantité de pollen par rapport à un plant qui n'est pas coupé. » Diane Lyse Benoît – responsable du volet environnement du Projet Herbe à Poux 2007-2010 – et Marie-Josée Simard, toutes les deux chercheuses malherbologistes à Agriculture et Agroalimentaire Canada, soulignent que « l'application de cette technique de tonte répétée à Salaberry-de-Valleyfield a certainement contribué à réduire de moitié les concentrations de pollen en zone résidentielle ». Les chercheuses ont aussi constaté que ces deux coupes permettaient de réduire de cinq fois la production de graines par rapport à un plant laissé intact. « Lorsque le plant produit moins de graines, il contribue à réduire la banque de graines dans le sol. »

PÉRIODE DE TONTE OPTIMALE

Pour bénéficier des meilleurs résultats sur les bords de routes, il est recommandé de procéder à deux coupes des plants d'herbe à poux au courant de l'été, la première à la fin juillet ou au début d'août, et la seconde à la fin août.

Effet de 2 coupes sur la production de pollen par plant



Effet de 2 coupes sur la production de graines par plant



Les plus fortes concentrations de pollen d'herbe à poux ont été mesurées dans des secteurs de construction résidentielle et des secteurs de dépôts à neige. Accorder la priorité à ces secteurs dans l'élaboration d'un plan d'actions concertées est une mesure gagnante.

L'ARRACHAGE: UNE AUTRE MESURE DE CONTRÔLE QUI RAPPORTE

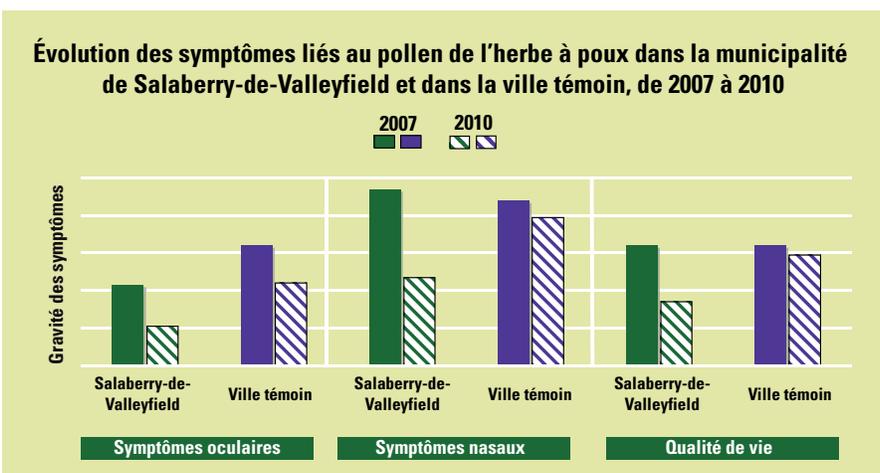
Les citoyens et ses collègues le surnomment « le parrain de l'herbe à poux ». « Quand je vois un plant d'herbe à poux, je l'arrache. Je le fais pour ma fille allergique et je ne veux pas que mes petits-enfants le deviennent. » Le conseiller municipal Robert Savard s'est donné pour objectif d'arracher 20 000 plants par année, objectif qu'il a atteint jusqu'à maintenant. Quand il a décidé de se jeter dans la bataille, c'est en déplorant les difficultés des personnes moins nanties atteintes d'allergie de « s'acheter les médicaments qui coûtent une fortune ». Le conseiller municipal, qui est aussi président du comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, a su tout de suite établir un lien: « Si on contrôle efficacement l'herbe à poux, on aura besoin de moins de médicaments dont les résidus se retrouveront par la suite dans les cours d'eau du Québec. » Quand il évalue ce qu'il reste à faire aussi bien à Salaberry-de-Valleyfield qu'ailleurs au Québec, il dit souhaiter tout simplement qu'il y ait d'autres « parrains de l'herbe à poux ».

Des citoyens moins allergiques

Dès la première année du Projet Herbe à poux 2007-2010, un suivi de l'évolution de l'état de santé de 440 personnes allergiques, réparties également à Salaberry-de-Valleyfield et dans la ville témoin, a été mis en place. Chaque mois d'août, période critique d'émission de pollen d'herbe à poux, ces personnes ont rempli un questionnaire portant sur leurs symptômes d'allergie et leur qualité de vie en lien avec l'allergie à l'herbe à poux.

VARIATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES ADULTES ALLERGIQUES

Variation de 2007 à 2010	Adultes allergiques suivis à Salaberry-de-Valleyfield	Adultes allergiques suivis dans la ville témoin
Symptômes oculaires	En diminution	Légère diminution
Symptômes nasaux	En diminution	Absence de variation
Qualité de vie	Tendance à l'amélioration	Absence de variation



Diminution des symptômes
= Augmentation de la qualité de vie

UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ

« Les analyses statistiques montrent une diminution de la gravité de certains symptômes chez les citoyens allergiques de Salaberry-de-Valleyfield. Parmi les participants, c'est une personne sur deux pour qui les symptômes nasaux ont diminués de moitié, en 2010, comparativement à 2007, avant l'application du plan d'actions concertées. » Devant ces résultats encourageants, la docteure Jocelyne Sauvé, directrice de santé publique de la Montérégie, soutient qu'il y a nécessité d'agir. « Après seulement trois ans de contrôle concerté de l'herbe à poux, cette communauté a pu démontrer qu'en agissant ensemble et en donnant priorité à des actions, il est possible de réduire le pollen dans l'air. Cette façon de faire doit être encouragée dans toutes les régions aux prises avec ce problème de santé publique. »

ÉRADIQUER LA PLANTE OU CONTRÔLER SON POLLEN ?

L'herbe à poux est une plante annuelle indigène au Canada. Du point de vue des spécialistes en mauvaises herbes, il est impossible de faire disparaître totalement l'herbe à poux au Québec.

Dans un objectif de santé publique, c'est plutôt la diminution des concentrations de pollen qui est recherchée.

La proximité des plants d'herbe à poux et l'allergie : un lien établi

En 2008, une étude de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, réalisée auprès de 8 000 parents d'enfants de 6 mois à 12 ans, confirme que le degré d'infestation par l'herbe à poux dans l'environnement immédiat de la résidence ou de l'école influence la prévalence de l'allergie. Considérant ces résultats, le comité de mobilisation de la communauté, ses partenaires et les organisations mobilisées ont privilégié, à partir de 2008, une intervention plus soutenue dans les secteurs problématiques situés près des populations.

Lors de l'élaboration d'un plan d'actions concertées, il est recommandé de cibler en priorité les terrains colonisés par l'herbe à poux situés à proximité de secteurs sensibles : secteurs habités, écoles, garderies, centres d'hébergement.

Le transport du pollen se fait sur de courtes distances. En moyenne, 80 % du pollen se trouve à moins de 800 mètres de la source d'émission. Intervenir sur un site colonisé par l'herbe à poux aura donc des répercussions sur la population allergique environnante.

Une commission scolaire soucieuse de la santé des enfants

Martin Laframboise, responsable des projets d'entretien des pelouses à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, retient une chose : la Commission scolaire s'est entièrement conformée aux stratégies de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. « Pour assurer l'uniformité, nous avons adopté les mêmes actions que la municipalité. »

Même si la Commission scolaire n'a pas intégré le volet herbe à poux dans le document d'appel d'offres pour l'entretien des terrains, M. Laframboise mentionne que ce contrôle se fait systématiquement. Il conseille aux commissions scolaires aux prises avec les mêmes enjeux « une bonne communication avec les villes pour que tous travaillent dans le même sens ».

Une propreté accrue de la ville

Le Projet Herbe à poux 2007-2010 a eu un effet non prévu et loin d'être négligeable pour Salaberry-de-Valleyfield et ses citoyens : une propreté accrue des bords de routes et des terrains publics et privés. Au fil du temps, le nombre de plaintes de citoyens en début de saison estivale pour cause de « malpropreté », particulièrement sur les bords de routes, a diminué. Pour Denis Larochelle, directeur du Service de l'environnement et des travaux publics de la Ville, un triple objectif a été ainsi atteint : un meilleur contrôle de l'herbe à poux, une amélioration de la santé des citoyens allergiques et une propreté accrue de la ville.

MANIFESTEMENT ÉQUITABLE

Garantir une meilleure qualité de l'air pour les personnes allergiques au pollen de l'herbe à poux est tout simplement une question d'équité de santé. Pour la municipalité qui fait partie du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, le contrôle de l'herbe à poux est un enjeu important pour la santé des résidents.

La qualité de l'air extérieur est considérée comme un bien collectif. En 2010, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un plan d'action en développement durable et en gestion environnementale. En se dotant d'un tel plan, la communauté de Salaberry-de-Valleyfield a reconnu l'importance et la nécessité d'un environnement de qualité, favorable à la santé de tous.

Ainsi, les défis de l'organisation municipale, et des autres acteurs mobilisés dans le cadre du Projet Herbe à poux 2007-2010, auront été la persévérance et la continuité de leurs interventions, afin d'améliorer davantage la qualité de l'air pour tous, en particulier pour les citoyens allergiques.

« Cela vaut vraiment le coup de faire un projet qui renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à la ville. Ils sentent que la municipalité est là pour eux et qu'elle tient à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens », affirme Daniel Leclerc, contremaître voirie et entretien routier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

UN POINT DE NON-RETOUR

Selon le directeur du Service de l'environnement et des travaux publics de la Ville, Denis Larochelle, Salaberry-de-Valleyfield « ne peut plus revenir en arrière [...] Les résultats sont là, tout le monde en est fier. » Pour Ginette Pariseault, directrice du réseau famille, services généraux et santé publique du CSSS du Suroît, « c'est la continuité qui sera le défi ».

ÉTONNAMMENT FAISABLE

La faisabilité d'une gestion concertée de l'herbe à poux a été reconnue par l'ensemble des partenaires du Projet Herbe à poux 2007-2010. Le ministère des Transports du Québec, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et des acteurs municipaux ont adopté des façons de faire qui servent aujourd'hui à la lutte contre l'herbe à poux.

Dominic Fragasso

Chef des centres de services et de la coordination territoriale de l'exploitation, MTQ, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Centre de services d'Ormstown

Modifier les pratiques

« Nous avons augmenté le nombre de tontes sur les terre-pleins et les emprises du boulevard Monseigneur-Langlois, qui traverse la municipalité. Sur les autres artères du Ministère, on a ajusté le plus possible nos dates de fauches avec celles de la Ville. Afin d'essayer d'avoir un impact plus important sur la réduction de pollen, une fauche supplémentaire a aussi été ajoutée pendant deux ans. Ce n'est pas toujours facile d'entretenir les abords de routes en fonction de l'herbe à poux, mais c'est encourageant de voir qu'à Salaberry-de-Valleyfield, il y a eu une diminution de pollen depuis 2007. »

Maggy Hinse

Conseillère en environnement et chargée du Projet Herbe à poux 2007-2010, Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Agir en leader

« La Ville a joué un rôle de leader au sein des acteurs mobilisés, de la population et des partenaires du comité de mobilisation de la communauté pour la bonne conduite des actions. Il est de plus essentiel de s'assurer de la coordination des actions dans l'administration municipale. L'unité de l'environnement et celle des travaux publics ont partagé des façons de faire et ont trouvé ensemble des solutions à des problèmes techniques. Tout le monde a une façon différente de faire, et il faut en tenir compte afin d'atteindre les résultats escomptés. »

Procéder par étapes

« Pour réussir, il faut procéder par étapes. Attention surtout à ne pas vouloir tout faire au cours de la première année. Dans notre cas, la première année, nous avons travaillé sur nos propres terrains. De plus, informer et sensibiliser le conseil municipal et les employés, c'est essentiel pour avoir leur adhésion. »

Nicolas Bessette

Directeur adjoint des ressources techniques, CSSS du Suroît

Intervenir sur nos terrains

« En s'impliquant dans ce projet, le CSSS devait donner l'exemple sur tous ses terrains. Quand les terrains nous appartiennent, c'est simple, on recherche l'herbe à poux et on l'arrache ou on passe la tondeuse. Devant un refus du propriétaire d'un terrain où le CSSS est locataire, on ne baisse pas les bras. On organise une activité d'arrachage avec les collègues et en quelques heures on en est débarrassés. »

Responsabiliser

« La réussite des actions planifiées par le comité de mobilisation supposait la responsabilité collective. Comme les autres acteurs mobilisés, la Ville a pris ses responsabilités. Incorporer à la démarche l'appui d'une « escouade verte » d'étudiants a été une formule gagnante et peu coûteuse. L'escouade verte sensibilise les citoyens et rapporte les situations qui nécessitent une intervention municipale. »

Agir au bon moment

« La majorité de nos terrains, tout comme nos 170 km de bords de routes, sont fauchés ou tondu. Le défi, c'est de ne pas manquer les bonnes périodes de coupe et de s'assurer que tous les terrains soient fauchés afin d'avoir un impact important sur la réduction du pollen de l'herbe à poux. »

Daniel Leclerc

Contremaître voirie et entretien routier,
Ville de Salaberry-de-Valleyfield

S'adapter

« Il y a des balais mécaniques pour le nettoyage des routes qui ont déjà tout le dispositif, mais ceux qu'on avait ici n'en possédaient pas. Ce qu'on a fait, c'est juste l'ajout de la pompe à eau à haute pression. Le jet d'eau avec 1500 livres de pression doit être dirigé vers la bordure du trottoir pour ramollir la terre sur laquelle se trouve l'herbe à poux et permettre que les racines de la plante soient exposées. Quand c'est trop difficile, c'est moins intéressant. Ici, il n'y a pas eu 25 opérations à réussir. Il a fallu mettre seulement environ 800 dollars pour réussir tout cela. »

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'EXPÉRIENCE

- ▶ Il est important de mettre au premier plan le leadership de la municipalité aussi bien à l'interne qu'auprès des partenaires dans l'organisation de la démarche de gestion du contrôle de l'herbe à poux.
- ▶ Il est essentiel de planifier les actions année après année, et de les réévaluer en fonction des bons coups et des échecs de l'année précédente.
- ▶ Il revient à chaque propriétaire de terrain de veiller à son entretien. Les communications avec la communauté sont essentielles pour s'assurer de l'engagement des organisations et des résidents.
- ▶ Une clause peut être ajoutée au contrat d'entretien sur la date de la deuxième fauche, celle de la mi-juillet. La Ville précise à l'entrepreneur où et quand intervenir, et celui-ci est responsable de réaliser la tonte le plus tôt possible (journée suivante).
- ▶ La réussite du projet repose sur trois éléments clés: **responsabilité collective**, **actions ciblées** et **persévérance**.

UNE EXPÉRIENCE À REPRODUIRE

L'expérience de gestion concertée de l'herbe à poux vécue par la communauté de Salaberry-de-Valleyfield est marquante à plusieurs égards. Elle est convaincante quant à la volonté des décideurs d'agir pour le bien-être des citoyens, riche d'enseignements dans les façons de faire, exemplaire en matière d'engagement des partenaires et précieuse d'un point de vue scientifique.

Les résultats obtenus invitent à reproduire l'expérience de gestion concertée de l'herbe à poux de Salaberry-de-Valleyfield dans d'autres municipalités du Québec, en collaboration avec les décideurs, le réseau de la santé publique et des partenaires ciblés. Devant les effets actuels du pollen sur la santé et leur augmentation causée par les changements climatiques, il est

de la responsabilité de tous de voir à la réduction du pollen. Seules une gestion concertée basée sur des objectifs réalistes et une détermination des priorités d'intervention permettront de contribuer à l'amélioration de la santé de la population allergique.

ÉVALUATION DE L'INTERVENTION DU CONTRÔLE DE L'HERBE À POUX À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Faisabilité	<ul style="list-style-type: none">▶ Clause au contrat d'entretien pour une fauche à un moment déterminé avec préavis de la Ville▶ Coordination des périodes de fauche entre le MTQ et la Ville▶ Utilisation de la machinerie habituelle pour l'entretien des terrains et routes de la Ville▶ Recours aux ressources humaines en poste et à des étudiants (programme fédéral Emplois d'été)
Efficacité	<ul style="list-style-type: none">▶ Diminution des concentrations de pollen dans l'air▶ Diminution de certains symptômes d'allergie
Équité de santé	<ul style="list-style-type: none">▶ Amélioration de la qualité de l'air pour tous, en particulier pour les personnes allergiques
Acceptabilité	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion du conseil municipal, des gestionnaires et des employés d'entretien▶ Importance de l'enjeu de santé reconnue par 414 acteurs locaux: 86 % considèrent que le contrôle de l'herbe à poux est réalisable, efficace et facile d'application, et qu'il est de leur responsabilité d'intervenir
Coûts	<ul style="list-style-type: none">▶ Adaptation d'un balai mécanique de rues: 800 \$▶ Ajout d'une fauche au calendrier d'entretien des terrains municipaux: 20 000 \$/an▶ Activités intensives de mobilisation: 15 000 \$/an
Effets non prévus	<ul style="list-style-type: none">▶ Diminution des plaintes sur l'entretien des bords de routes gérés par la Ville▶ Amélioration de la propreté des terrains municipaux et de ceux des partenaires impliqués

Rédaction

Direction de santé publique de la Montérégie Secteur santé environnementale

Marie-Johanne Nadeau, coordonnatrice

Elisabeth Masson, chargée de projet

Nolwenn Noisel, agente de planification, programmation et recherche

Johanne Groulx, agente de planification, programmation et recherche

Sous la direction de la docteure Jocelyne Sauvé

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Diane Lyse Benoit, malherbologiste

Marie-Josée Simard, malherbologiste

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Lucie Laflamme, conseillère en santé environnementale

